



Émeutes, rénovation urbaine et aliénation politique

Hugues Lagrange

► **To cite this version:**

| Hugues Lagrange. Émeutes, rénovation urbaine et aliénation politique. 2008. halshs-00241326

HAL Id: halshs-00241326

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00241326>

Submitted on 6 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Observatoire sociologique du changement

Notes & Documents

n° 2007-05

Décembre 2007

Émeutes, rénovation urbaine et aliénation politique

Hugues Lagrange



SCIENCES PO

Observatoire sociologique du changement
27 rue Saint-Guillaume
75337 Paris Cedex 07
<http://osc.sciences-po.fr>
Tel +33 (0)1 45 49 54 50
Fax +33 (0)1 45 49 54 86



Résumé :

Les trois semaines d'émeutes urbaines d'octobre et novembre 2005 furent un épisode de violence collective exceptionnel même en France où la tradition protestataire est vive. Leur ampleur, leur concentration dans le temps, leur caractère spectaculaire ont attiré l'attention de la presse internationale. On s'est intéressé aux dimensions sociales et structurelles de ces émeutes, en commençant par souligner les effets des différences entre les villes sur le plan démographique, sur celui de la situation de l'emploi et du logement, s'agissant de la ségrégation spatiale et des discriminations. Prenant pour ensemble de référence les communes de plus de 65 000 habitants hors Ile de France et les communes de plus de 25 000 habitants en Ile de France, soit environ 210 villes, l'article précise les déterminants sociaux de l'émergence des émeutes dans certaines de ces communes et pas dans les autres.

Pour citer ce document :

Lagrange, Hugues (2007). « Emeutes, rénovation urbaine et aliénation politique », Notes & Documents, 2007-05, Paris, OSC

Pour une version électronique de ce document de travail et des autres numéros des Notes & Documents de l'OSC, voir le site web de l'OSC : http://osc.sciences-po.fr/publication/pub_n&d.htm

Abstract:

Readers wishing to cite this document are asked to use the following form of words:

Lagrange, Hugues (2007). "Emeutes, rénovation urbaine et aliénation politique", Notes & Documents, 2007-05, Paris, OSC

For an on-line version of this working paper and others in the series, please visit the OSC website at: http://osc.sciences-po.fr/publication/pub_n&d.htm

Les trois semaines d'émeutes urbaines d'octobre et novembre 2005 furent un épisode de violence collective exceptionnel même en France où la tradition protestataire est vive. Leur ampleur, leur concentration dans le temps, leur caractère spectaculaire ont attiré l'attention de la presse internationale. Pourquoi la France a-t-elle été le terrain de ces émeutes ? Pourquoi ne trouve-t-on guère de manifestations analogues dans d'autres pays d'Europe à l'exception du Royaume Uni et partiellement des Pays-Bas ? Beaucoup de commentaires en ont fait une lecture comme l'affrontement des jeunes musulmans des banlieues avec une société arc-boutée sur un modèle républicain rigide et inadapté qui n'avait pas su intégrer cette composante. C'est inadéquat. Les interprétations qu'on peut en faire sont diverses selon qu'on privilégie les causes lointaines, ou circonstanciées selon qu'on se focalise sur le local ou que l'on questionne la situation de la France en Europe, mais elles doivent articuler les dimensions sociales, culturelles et politiques.

On va s'intéresser aux dimensions sociales et structurelles de ces émeutes, en commençant par souligner les effets des différences entre les villes sur le plan démographique, sur celui de la situation de l'emploi et du logement, s'agissant de la ségrégation spatiale et des discriminations. On sait, en effet, que ces processus affectent particulièrement les jeunes des cités issus de l'immigration, principalement maghrébine et subsaharienne. Ces difficultés, ces injustices ont-elles pu constituer le terreau social qui explique pourquoi le climat de tensions et de provocations réciproques entre forces de l'ordre et jeunes des quartiers, les mots du Ministre de l'intérieur et la mort dans des circonstances troubles de deux adolescents a coagulé des déterminations, renforcé des tensions qui naissent dans les ressentiments accumulés chez ceux qui tiennent les murs, dans les désirs ludiques de bravades des plus jeunes et leur a donné l'occasion d'exploser en des affrontements brefs ou des incendies de voitures ?

On va aussi interroger l'inclusion des jeunes issus de l'immigration à la société au niveau local, la structuration des politiques publiques et la manière dont elles prennent en compte la situation des cités. Il s'agira par là de réfléchir sur les dimensions politique et symbolique de ces émeutes.

1. Les sources objectivables des émeutes de novembre

Quels sont les contextes qui ont nourri les émeutes sur le territoire métropolitain. Quelles sont les villes qui ont été touchées, quels sont les quartiers impliqués ? Pour répondre nous avons tenté de construire des probabilités d'occurrence des émeutes en associant les circonstances et les motifs structurels suggérés par les lieux d'émergence des émeutes. Prenant pour ensemble de référence les communes de plus de 65 000 habitants hors Ile de France et les communes de plus de 25 000 habitants en Ile de France, soit environ 210 villes, nous nous sommes posé la question : pourquoi ici ? Nous nous sommes livrés à un codage de l'intensité des émeutes pour les villes de cet ensemble. Le principal indice est celui du nombre de journées d'émeutes que nous avons construit en nous appuyant principalement sur l'analyse des dépêches d'agence et de la presse. Nous avons pris en compte par

ailleurs la statistique du nombre de véhicules brûlés durant la période du 28 octobre au 16 novembre établie par la police et la gendarmerie. Les indices ainsi construits ont évidemment des fragilités. Notamment l'indice des voitures brûlées est fortement marqué par la contagion du feu indépendante de l'activité émeutière et « l'arnaque à l'assurance ». L'intérêt de ces mesures est toutefois de formaliser l'effet conjoint sur la probabilité de survenue des émeutes des caractéristiques du contexte social et urbain local. C'est aussi de permettre une réflexion sur les situations où, bien que probables, les émeutes ne sont pas produites et celles où, bien qu'improbables, elles se sont déclenchées.

Voici d'abord un ensemble de caractéristiques dont les liens avec la géographie des émeutes est remarquable dans l'ensemble des villes prises en compte, nous aborderons ensuite les effets de la conjonction entre les différents facteurs retenus.

Tableau 1 – Corrélations entre l'intensité des émeutes de novembre et des caractéristiques de la population de la ville : villes de France de plus de 65000 ha (plus de 25000 en Ile de France)

	% de moins de 20 ans	% de non diplômés	% ménages de plus de 6 personnes & +	Présence d'une ZUS	Emplois créés en Zone franche	Convention de rénovation passée
Nombre de jours d'émeutes	0,49***	0,40***	0,57***	0,31***	0,27***	0,28***

*** : significatif à 1/1000.

Nombre de villes prises en compte : 210

Nombre de jours d'émeutes : 0 pas d'émeutes, 1 un jour d'émeute, 2 deux jours et plus

ZUS: 1 la ville comporte une ZUS (quartier prioritaire de la politique de la ville), 0 sinon

Emploi zone franche : log (nombre d'emplois nets créés dans la zone franche entre 2000 et 2004)

Convention ANRU : 1 la ville a passé une des 60 premières conventions démolition/reconstruction,

0 n'en a pas encore passé.

% – 20 ans : dans la ville ou dans les ZUS si elle en comporte

% non diplômés : dans la ville ou dans les ZUS si elle en comporte

% ménages 6 personnes & + : dans la ville ou dans les ZUS si elle en comporte

1/ Les émeutes se sont développées à partir des cités, des quartiers d'habitat social et plus précisément de ceux qui sont classés Zones urbaines sensibles (ZUS). Une faible fraction (15%) des quartiers impliqués ne sont pas des quartiers classés en ZUS (cf. annexe statistique)¹. Pour saisir la portée de ces émeutes, il faut se défier d'une cartographie des nombres absolus de voitures brûlées. Certes, en nombres absolus, les espaces les plus urbanisés –Paris, Lyon, Marseille Bordeaux, Toulouse, le Nord et la frontière Nord-Est de la France– sont ceux qui ressortent. Mais une simple

¹ Quelques communes qui ont connu des incidents ne comportent pas de quartiers sensibles : Torcy en Seine et Marne, Miribel dans l'Ain.

somme du nombre de jours d'émeutes dans chaque département pondérée par la population des villes² montre que les départements les plus touchés en valeur relative sont à côté de la Seine Saint-Denis au nord de Paris, des départements beaucoup moins urbanisés. On aurait tort de voir ces émeutes comme l'apanage des grandes villes.

Par ailleurs, nous ne connaissons guère de situations d'émeutes dont les acteurs soient venus des quartiers de classes moyennes ou a fortiori de quartiers aisés³. Parmi les 25 ZUS dont le revenu médian est le plus élevé par rapport à la ville dans laquelle elles se situent, trois ont connu des émeutes, tandis que parmi les 25 ZUS dont le revenu est le plus faible (en moyenne de l'ordre du tiers) une dizaine ont connu des émeutes. Autrement dit, les émeutes sont aussi plus probables dans des situations de contraste entre les quartiers d'habitat social et le reste de la ville (par exemple Orléans et le quartier de la Source). C'est un type de situation que l'importance des incendies en Seine Saint-Denis a sans doute quelque peu masqué.

2/ Par-delà leur degré de pauvreté relative par rapport à l'unité urbaine qui les englobe, il y a une grande hétérogénéité des ZUS. Les émeutes n'ont pas affecté n'importe quels quartiers « sensibles ». Les quartiers impliqués dans les émeutes de novembre sont ceux où la proportion des moins de 20 ans est très élevée (au moins 35 %). Toutefois, même dans le département le plus touché par les émeutes, la Seine Saint-Denis, il y a des villes dans lesquelles les cités sont d'une taille importante et comportent des proportions élevées de moins de 20 ans mais qui sont restées calmes en novembre. Condition nécessaire, l'existence d'une structure démographique formant une pyramide à la base large, distincte de celle du reste de la ville, n'est pas suffisante à rendre compte de ce qui s'est passé.

3/ Dès la deuxième semaine d'émeutes il est frappant d'observer que, dans l'Ouest notamment, une série de villes qui constituent les lieux d'installation des grandes familles noires ont connu des violences⁴. On a cherché à vérifier à quel degré cette impression se trouvait corroborée. Les recherches

² De plus de 65000 habitants de ces départements.

³ Il y a certes quelques cas où la géographie laisse planer une équivoque sur l'origine des acteurs - d'où viennent les jeunes qui ont incendié un entrepôt pharmaceutique à Suresnes ? Les communes aisées des Hauts de Seine ne connaissent pas d'émeutes si l'on excepte Suresnes, Reuil et Clamart : encore est-ce assez limité pour ces dernières.

⁴ Les émeutes ont pu recruter parmi les jeunes issus des grandes familles du Sahel parce que ce sont les derniers arrivés et que les fratries très larges posent des problèmes de socialisation plus aigus que dans les autres groupes de migrants pauvres.

menées sur les inconduites et les difficultés scolaires dans plusieurs cités d'Ile de France montrent qu'il y a aujourd'hui une nette sur-implication dans la délinquance et dans des mauvais parcours scolaires des enfants des grandes familles venues d'Afrique noire, pour un ensemble de raisons qui tiennent aux conditions de la migration et de la socialisation de ces adolescents. Faute de disposer d'un indice précis de la part des familles selon l'origine culturelle dans les villes et dans les quartiers ZUS, nous avons calculé deux indices. La proportion des étrangers hors Union Européenne dans l'ensemble des villes d'une part, la proportion de grandes familles (de 6 personnes et plus au sein des ZUS des communes quand elles en comportent, dans l'ensemble de la commune quand elles n'en comportent pas) d'autre part. L'analyse des zones où se sont produites les émeutes de 2005 montre que ce sont des Zones urbaines sensibles dans lesquelles les familles de six personnes et plus sont particulièrement nombreuses. La concentration des grandes familles est très significativement corrélée avec la géographie des émeutes⁵, l'intensité des émeutes est un peu moins étroitement corrélée à l'importance des étrangers hors Union Européenne.

4/ On conçoit aussi que le chômage, notamment celui des jeunes puisse influencer sur les dispositions à agir. Certes beaucoup des jeunes émeutiers ne sont pas sur le marché du travail, mais le chômage des aînés fonctionne comme un contre-modèle. Entre 1997 et 2001 l'amélioration de l'emploi n'a pas profité aux moins de 25 ans peu ou pas diplômés, leur taux de chômage étant resté proche des 35 à 40%, ce qui a favorisé le maintien de la délinquance à un haut niveau. Si depuis 2002, le chômage des moins qualifiés s'est légèrement réduit, celui des jeunes des quartiers ayant poursuivi jusqu'au Bac et au-delà s'est au contraire accentué, faisant d'eux les principales victimes de la discrimination sur le marché de l'emploi. Parallèlement, la suppression des emplois jeunes et leur tardif rétablissement sous d'autres appellations envoient des signaux contradictoires et démobilisateurs à ces jeunes. A partir de 2003 ou 2004, ceux qui avaient profité des emplois aidés pour accéder à des emplois dans le secteur marchand peuvent penser que ce ne sera plus possible à l'avenir. Nous avons utilisé un indice du chômage des 15-25 ans en 2005, cependant il n'est disponible qu'à l'échelle des départements hors de l'Ile de France, aussi nous avons calculé un indice des taux de chômage structurels pour l'ensemble des communes et leurs ZUS. Nous avons retenu plusieurs spécifications concernant les taux de chômage locaux. Traduisant malheureusement une situation déjà ancienne puisqu'elle s'appuie sur les

⁵ Les deux variables -proportions des moins de 20 ans élevées et proportions importantes de familles larges- sont fortement corrélées entre elles.

données du recensement de 1999, le surcroît de chômage dans la ville par rapport à l'agglomération est directement associée au développement d'émeutes en 2005.

5 / Les lieux des émeutes sont des quartiers d'habitat social, ce sont plus spécifiquement des quartiers qui ont bénéficié des politiques de la ville, c'est à dire qui ont fait l'objet de priorités politiques en raison des « déficits » qui les caractérisent mais aussi parfois des tensions même qui s'y sont manifestées depuis maintenant une ou deux décennies (les ZUS). Les quartiers qui ont connu des émeutes sont plus souvent encore des quartiers prioritaires parmi les prioritaires : les Zones franches urbaines (ZFU⁶). Il y a aujourd'hui une centaine de Zones franches urbaines en France. La réussite des ZFU a été beaucoup discutée, il y a débat sur la mesure de leurs effets en ce qui concerne l'emploi. Y a-t-il eu création d'emplois dans ces zones ? Ces emplois ont-ils bénéficié autant que la loi le prévoit aux résidents des quartiers pauvres ? A quel coût ? Un rapport du Sénat français en 2005 établit un bilan sur environ quatre vingt zones et indique que le critère de 25% d'emplois locaux a été rempli et même légèrement dépassé, mais c'est une moyenne et il y a beaucoup de variations selon les zones. Nous avons pris comme indicateur de l'activité des ZFU, le nombre d'emplois nets créés au cours des années 2000-04. Avec cet indicateur, on observe un effet contre intuitif, certes approximatif, de la mise en place et de l'extension du dispositif des ZFU sur les émeutes. L'analyse montre que la localisation des ZFU créatrices d'emploi est positivement corrélée avec le développement des émeutes et non pas négativement. C'est à dire que la probabilité de survenue des émeutes est amplifiée dans les quartiers où il y a des ZFU actives.

6/ Un argument de nature conjoncturelle mais d'une portée générale et directement lié aux politiques publiques a été avancé : l'idée que le programme « démolitions/ reconstructions » de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) ne serait pas étranger aux émeutes. En effet, si la loi du 1^{er} août 2003 prétend « restructurer dans un objectif de mixité sociale et de développement durable les quartiers classés en zones urbaines sensibles et, à titre exceptionnel, présentant des caractéristiques économiques et sociales analogues », elle s'est traduite dans un premier temps par des expulsions de familles qui habitaient dans des logements très dégradés.

Les parents avaient bien du mal à retenir leurs enfants au cours des soirs d'émeutes, et cette difficulté semble avoir été renforcée par les menaces d'expulsion ou le relogement de ces familles dans

⁶ Ce sont des zones où les entreprises sont exonérées de charges salariales sur les nouvelles embauches pendant une ou plusieurs années en contrepartie de l'obligation de réserver au moins 25% des emplois créés à des habitants de la ZFU.

des hôtels, en attendant un logement social en grande couronne. Ces situations, pour problématiques qu'elles soient, auraient pu n'avoir qu'un caractère anecdotique et une importance limitée, mais le nombre des situations rapportées nous a incité à faire une vérification plus large en nous appuyant sur les documents publiés par l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles.

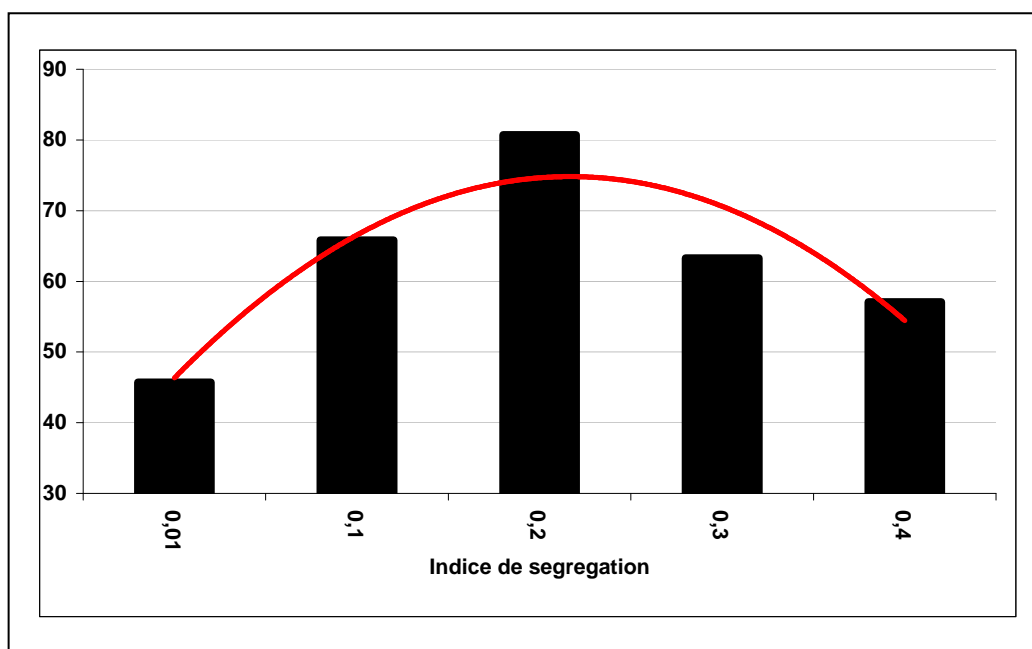
Établi par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, un programme a été signé pour la période de 2004-13 et complété par la loi du 18 janvier 2005. Il prévoit la démolition de 250 000 logements, la réhabilitation de 400 000 logements locatifs sociaux, la résidentialisation de 250 000 autres. Les zones urbaines sensibles concernées par les conventions représentent environ 300 000 logements, ce qui est considérable. Les zones visées sont caractérisés par l'importance du parc HLM (environ 70 %) et par celle des taux de vacance (près de 10 %). Le rapport de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles souligne que l'année 2005 devrait constituer un pic d'activité en matière de « construction, démolition, réhabilitation et résidentialisation »⁷. Les démolitions, poursuivent les auteurs du rapport, «peuvent nécessiter la mobilisation de logements vacants du parc existant sur sites ou tous autres logements sociaux afin de reloger les ménages dont le logement est démoli... ». On imagine que les familles auxquelles on a signifié brutalement qu'elles devaient s'installer dans d'autres logements du parc social en attendant un relogement, soit résider dans les hôtels réquisitionnés ont été perturbées, d'autant que les familles visées par les démolitions étaient déjà précaires ou en situation d'immigration irrégulière. Quand on examine la localisation des 62 premières conventions qui ont été signées en juillet 2005 sachant que 67 autres projets ont fait l'objet de conventions ultérieurement, on réalise que nombreuses parmi les communes impliquées dans ces conventions ont été touchées par les violences urbaines au mois de novembre.

La corrélation entre la localisation des communes ayant fait l'objet d'une convention avec l'Agence de rénovation urbaine et celles qui ont connu des émeutes en novembre est significative et peut justifier l'hypothèse que les premières dispositions prises par l'ANRU ont contribué à accroître la vulnérabilité de la population des ménages les plus précaires de ces quartiers d'habitat social.

7/ Le lecteur aura peut-être été surpris par le fait que les caractéristiques ethno-culturelles des quartiers n'aient pas été pris en compte dans cette étude. C'est en effet un mode de lecture des conflits et des violences qui est difficile à mettre en œuvre en France. Nous n'avons d'informations que sur les

⁷ Rapport de l'ONZUS, 2005, p. 57.

nationalités des résidents mais elles ne sont pas accessibles au niveau des quartiers⁸ d'où l'impossibilité de construire des indices de ségrégation en fonction de l'origine culturelle dans les villes. Le seul indice de ségrégation spatiale que l'on peut construire distingue seulement entre français et étrangers, c'est celui que nous avons calculé à défaut d'indice plus adéquat. Le taux de familles étrangères en ZUS peut être interprété comme un 'proxy' pour le taux des familles africaines attendu que la grande majorité des étrangers vivant en ZUS sont originaires d'Afrique (Maghreb, Afrique noire principalement).



Source : calculs de l'auteur avec l'indice de dissimilarité Français/étrangers.

Graphique 1 – Pourcentage de villes ayant connu des émeutes selon l'indice de ségrégation des étrangers entre la ville et ses Zones Urbaines sensibles

Cet indice est corrélé avec la géographie des émeutes toutefois une simple tabulation du pourcentage de villes qui ont connu des émeutes en fonction de l'indice de ségrégation de la population étrangère dans la ZUS suggère qu'au delà d'un certain indice (environ 0,2) la probabilité d'occurrences des émeutes n'augmente pas et même décroît légèrement (cf. graphique ci-dessous). De ce fait, il apparaît nécessaire de modifier la forme de la variable pour tenir compte de cet effet curvilinéaire. Tout se passe comme si la probabilité d'émeutes était plutôt plus faible dans les zones les plus ségréguées c'est à dire là où il n'y a plus vraiment de confrontation de la population autochtone et de la population étrangère.

⁸ On ne peut utiliser pour les ZUS que la distinction « français/étrangers » qui ignore donc l'importance des français d'origine étrangère (l'essentiel des jeunes de la seconde génération) et mêle les étrangers de toutes origines.

Outre les facteurs dont on vient d'évoquer le rôle, quelques autres caractéristiques des villes ont été envisagées, le nombre des variables testées est évidemment limité par l'information aisément accessible : celles qui le sont ne fournissent qu'une description fruste de ce qui caractérise « la poudrière » d'un côté et les motifs immédiats d'inquiétude de l'autre. Nous avons considéré les taux de non diplômés et les proportions de familles étrangères dans les ZUS ou l'ensemble de la ville quand il n'y a pas de quartier ZUS : ces variables sont corrélées avec la géographie des émeutes.

Nous avons testé plusieurs modèles de probabilité de survenue des émeutes prenant en compte simultanément des variables synthétisant les éléments contextuels –la proportion des grandes familles en ZUS et la part des moins de 25 ans parmi les chômeurs–, et des variables traduisant l'activité des zones franches urbaines d'une part, la localisation des programmes de « démolitions, expulsion, relogement » d'autre part (cf. tableau annexé). Les modèles (1) et (2) conduisent à classer correctement les villes dans 75 à 77% des cas et donc à donner des diagnostics rétrospectifs erronés dans 23 à 25% des cas. Le graphique suivant illustre les résultats de cette analyse : les barres grises figurent les villes où il y a eu des émeutes, les barres claires adjacentes sont plus ou moins hautes selon la probabilité de cette survenue au regard des variables retenues.

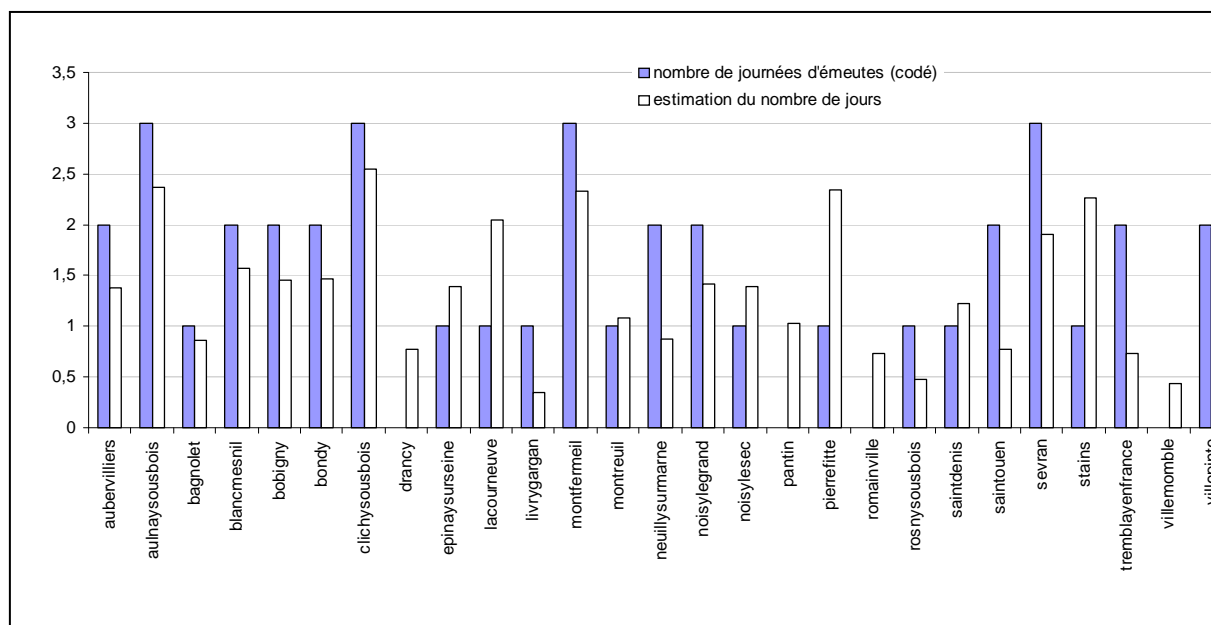


Figure 2 – Intensité des émeutes en novembre 2005 (en gris) et estimation de leur intensité d'après les variables explicatives utilisées (en blanc) : villes de Seine St Denis

0 si il n'y a pas eu d'émeutes relaté dans la presse ou les dépêches

1 s'il y a eu un jour d'émeutes

2 si il y a eu 2 à 7 jours d'émeutes

3 s'il ya eu plus de 7 jours pas nécessairement consécutifs

On peut donner du rôle de la variable « familles larges » une interprétation directe. Dans les grandes familles la surveillance des adolescents est plus difficile, ce qui favorise leur participation aux émeutes pour autant qu'ils soient motivés à y participer. Mais on ne peut ignorer le fait que les grandes fratries, dans ces « ZUS », n'appartiennent pas à n'importe quel groupe : ce sont des familles issues de l'immigration d'Afrique noire et notamment de l'Afrique sahélienne. Si l'on passait sous silence la forte implication de ces jeunes, on se condamnerait à ne pas comprendre ce que ces émeutes ont de spécifique, non seulement en Région parisienne mais aussi dans une série de villes de l'Ouest où se sont installées dans les années 1980-90 les familles venues du Sahel. Les études récentes montrent que l'implication dans une délinquance expressive violente des adolescents élevés dans des familles d'Afrique noire est sensiblement plus marquée. Cette sur-implication des adolescents d'Afrique noire est en partie due à la taille des fratries – beaucoup plus grande dans ces familles que dans les familles d'origine maghrébine – et la faiblesse du bagage scolaire des parents, elle est aussi associée à un fort échec scolaire des adolescents⁹.

Ces éléments qu'on ne peut pas faire entrer formellement dans l'analyse des émeutes suggèrent cependant que les conditions spécifiques de la socialisation des adolescents de familles venues d'Afrique noire peut expliquer l'intensité de leur implication dans les émeutes de l'automne 2005. Il invite à se focaliser sur les conditions de la socialisation de ces jeunes en France plus que sur la couleur de leur peau.

Le fait que l'indice de ségrégation linéarisé soit, toutes choses égales, une détermination de l'occurrence des émeutes pointe un phénomène souvent invoqué mais rarement vérifié empiriquement, à savoir le lien entre les phénomènes d'isolement et de relégation de la population étrangère pauvre et les ruptures de la cohésion sociale.

Toutes choses égales, d'après les données du dernier recensement, l'importance des émeutes est positivement associée au surcroît de chômage observé de la commune par rapport à celui de l'agglomération dans laquelle elle se situe lors du recensement, singularisant la situation des communes pauvres dans des agglomérations plus prospères. Par ailleurs, lorsqu'on prend en compte le taux de chômage spécifique aux jeunes habitant les ZUS, il est négativement associé aux émeutes, toutes choses égales. Ce qui suggère que la situation de l'emploi qui compte est plutôt celle qui affecte en longue durée les communes et que son effet sur les jeunes passe par les conséquences en matière de socialisation familiale et n'est guère lié aux effets du chômage sur les jeunes eux-mêmes.

⁹ Si la réussite scolaire à milieu égal des enfants de migrants d'Europe et du Maghreb est plutôt meilleure que celle des adolescents issus de familles autochtones, celle des subsahariens est globalement moins bonne. Par ailleurs, pour les secondes générations venues d'Afrique du Nord l'accès aux emplois à diplôme égal est nettement plus difficile que pour les jeunes d'origine européenne.

On peut envisager au moins deux interprétations de la liaison, contre intuitive, entre la présence d'une Zone Franche Urbaine, c'est à dire d'un investissement public fort en faveur de l'emploi, et la présence d'émeutes. D'abord cela peut traduire le fait que la distribution des emplois créés en ZFU est un marqueur du grave déficit d'emplois locaux plus que de l'amélioration de la situation dans ces zones. La géographie des ZFU vient pointer les déficits les plus lourds¹⁰. On peut aussi soutenir, comme le suggèrent un certain nombre d'observateurs dans des communes de Seine Saint-Denis, que les ZFU ont créé des attentes qu'elles n'ont pas remplies. On serait typiquement dans une situation de frustration relative que des jeunes exprimaient ainsi : « les emplois créés autour du Stade de France ne sont pas pour nous »¹¹. Et on peut faire les mêmes observations pour les communes de Villepinte et du Tremblay qui ont, semble-t-il, vu les emplois proposés aux jeunes des quartiers pauvres par l'Aéroport de Paris se réduire¹².

L'analyse formelle montre également que les lieux des émeutes durant les dix premiers jours ne sont pas corrélés avec la géographie des violences urbaines en France des années 1980 et 1990, cela marque la rupture de cet épisode d'émeutes avec les mouvements plus anciens et a renforcé l'isolement des émeutiers. Les pronostics rétrospectifs que la formalisation des déterminations structurelles et conjoncturelles des émeutes autorise ne sont pas symétriques : ainsi d'après le modèle (1) dans 33 % des cas il n'y a pas eu d'émeute alors que les « conditions » étaient réunies, dans 17 % des cas il y a eu des émeutes alors que les « conditions » n'étaient pas réunies. La prise ne compte de ces situations soulève des questions intéressantes.

Nous allons aborder le rôle durant l'automne 2005 des autorités politiques locales et les effets possible de l'action des dealers dans les quartiers, nous interrogerons ensuite les facteurs d'inclusion politique des jeunes appartenant aux minorités¹³.

2. Les jeunes et l'intégration politique dans les villes

A/ Parmi les facteurs qui peuvent avoir suscité une discordance entre le nombre de jours d'émeutes attendu et observé, qui n'ont pu être pris en compte d'une manière formelle dans le modèle logistique, on a invoqué des effets liés à l'usage de drogues. Un argument qui recoupe une interprétation constante des violences urbaines par la police, souligne au contraire le rôle de pacificateur joué par le *deal* de drogues, pas seulement de cannabis : les trafiquants ont besoin que les

¹⁰ En effet, nous n'avons pas de mesure récente des taux de chômage infra communaux.

¹¹ Echanges avec des animateurs sociaux travaillant en liaison avec le Conseil Général de Seine Saint Denis en décembre 2005.

¹² Ces villes ne comportent pas de ZFU.

¹³ Nous laissons délibérément de côté la plupart des aspects liés à la gestion concrète des émeutes par les forces de l'ordre.

quartiers soient calmes et que la police n'ait rien à y faire. L'économie dérivée de la vente de produits illicites, que l'on ne saurait confondre avec l'économie parallèle ou informelle, fascine. On a tendance à construire un mythe sur la richesse des *dealers* que ne valide pas ce que l'on sait des dépenses des jeunes pour leur consommation de cannabis, qui définissent pourtant *in fine* le chiffre d'affaire de cette « économie »¹⁴.

Au crédit de cette hypothèse, on pourrait mettre le fait que dans quelques villes tout portait au déclenchement d'incidents qui ne sont pas intervenus. Dans cette hypothèse, il faut s'interroger sur les quartiers qui avaient des raisons d'exploser et ne l'ont pas fait. En Seine Saint-Denis d'abord, il y a beaucoup d'exemples qui contredisent l'hypothèse d'une pacification par le trafic de drogues. Nous avons d'autres raisons de ne pas souscrire sans précaution à une vision mafieuse du calme relatif dans plusieurs villes de Seine Saint-Denis où les points de vente de drogue sont nombreux. Dans un certain nombre de villes, les municipalités ont une politique active de travail avec les associations, des services de la jeunesse qui fonctionnent, ce qui a pu limiter l'extension des émeutes sans qu'il y ait un couvre-feu organisé par les dealers. Au total, sans en nier le rôle dans plusieurs cas, l'effet « pacificateur » du trafic paraît très variable et très conditionnel.

B/ Le rôle des leaders religieux musulmans dans ces émeutes doit être examiné. Sans que nous disposions d'éléments très précis, on est frappé par l'importance de la référence à un islam identitaire chez les jeunes d'origine maghrébine ou sahélienne (musulmans à 95%). Les organisations à caractère laïque, comme SOS-racisme, nées dans les années 1980 ont perdu beaucoup d'influence auprès des jeunes maghrébins. L'Union des associations islamiste de France (UOIF) –qui fédère plus de 200 associations et participe au Conseil Consultatif des Musulmans de France n'était en position ni d'étouffer une révolte aussi radicale ni d'en tirer parti. Elle bénéficie d'une audience certaine mais elle n'a pas une forte capacité d'organisation et d'action dans les cités¹⁵. Dans plusieurs cités le Tabligh a une certaine influence, dans l'analyse qu'il a faite du développement de l'islam chez les jeunes en France¹⁶, Farhad Khosrokhavar souligne que l'on trouve de nombreux adeptes de l'islam néo-

¹⁴ Les dépenses de consommation de cannabis de jeunes de 17 ans en France se monte à 21 millions d'euros d'après l'enquête Escapad de l'OFDT, on peut estimer entre 200 et 400 millions d'euros les dépenses de cannabis dans le pays, un faible pourcentage de chiffre d'affaire, assez modeste au regard des chiffres de l'action publique, va aux dealers des cités, cela peut difficilement permettre de proposer une alternative au travail légal à une fraction importante des jeunes même si ce n'est pas un aspect à ignorer.

¹⁵ Le recteur de la mosquée de Paris a cru devoir lancer un appel au calme, il y a eu un communiqué incongru de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), enjoignant aux musulmans de s'abstenir de participer aux émeutes (de brûler, etc.), ce qui laissait penser que les jeunes musulmans étaient en première ligne.

¹⁶ Farhad Khosrokhavar, *L'islam des jeunes*, Flammarion, 1998.

communautaire dans les communes les plus emblématiques des émeutes du début des années 1990¹⁷. Cette corrélation ne peut être établie pour les émeutes de novembre.

En l'absence d'une orientation critique de l'UOIF, d'un engagement du Tabligh dans les combats politiques, les jeunes de confession musulmane, les plus révoltés des quartiers pauvres se sont orientés vers un islam « jihadiste et shaikiste ». Celui des salafistes – liés originellement au FIS algérien – qui ont conquis une influence certaine sur une fraction de jeunes déclassés. Cependant, en octobre et novembre 2005, si des 'leaders' salafistes ont tenté de calmer les émeutiers à certains endroits, inversement on n'a pas noté d'incitations à agir venant de l'islam radical¹⁸. Force est de constater que les leaders religieux n'ont pas eu beaucoup plus de succès dans leurs tentatives de retenir les émeutiers que les leaders associatifs non religieux. De plus si l'on regarde l'implantation salafiste, forte notamment à Trappes, La Courneuve, Argenteuil, Vénissieux, elle ne correspond guère –sauf Trappes – aux points d'accumulation de la violence émeutière en novembre 2005. Contrairement à la vision véhiculée par la presse anglo-saxonne à grand tirage ou russe, *ce ne furent pas les banlieues de l'islam qui eurent le rôle central dans ces émeutes de novembre*. Les religieux musulmans n'ont ni favorisé le développement des émeutes, ni éteint le feu.

C/ Parmi les facteurs possibles d'atténuation des émeutes, figure la capacité de régulation des institutions locales. D'après une étude récente sur 264 dossiers de poursuites engagées de Seine Saint Denis, les auteurs sont très jeunes (âge modal 18 ans), ils sont issus de familles populaires nombreuses (4,6 enfants), beaucoup viennent de familles monoparentales (un tiers) où le père est inconnu ou décédé¹⁹. S'ils n'ont pas en majorité un passé délinquant, environ un tiers d'entre eux ont déjà été déférés devant un juge. Les jeunes émeutiers disent volontiers 'on est des 'Sausaies', ou 'on est de Bosquets', s'identifiant à une cité, voir à une barre d'immeubles avant de se situer personnellement. Cette identification indique un lien entre leur destin personnel et le sort collectif micro-local, elle exprime aussi une solidarité contrainte : chacun pense que si d'autres jeunes de la cité ont mail à partir avec la police, il doit prendre parti. D'où l'importance des bandes informelles et de l'économie souterraine. Ces solidarités négatives qui referment les quartiers sur eux-mêmes ne peuvent être

¹⁷ Vaulx-en-Velin à Vénissieux, Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, Cité-des-Indes à Sartrouville, Val-d'Argent à Argenteuil, 4 000 à la Courneuve, Lille-Sud-Nouveau, Neuhoff à Strasbourg.

¹⁸ Le courant salafiste qui se fait le défenseur d'un fondamentalisme encore plus littéral que les courants comme le *tabligh* ou le *takfir* a, dit-on, une influence croissante parmi les jeunes musulmans, y compris chez des adolescents musulmans élevés dans des familles venues d'Afrique noire. Ce ne sont pas des djihadistes, et si certains peuvent basculer dans la violence, c'est exceptionnel.

¹⁹ Michel Mazars « Mineurs jugés au Tribunal de Bobigny ». *Document pour le Conseil d'Analyse Stratégique*, janvier 2007.

défaites –faute d'autonomie personnelle et d'emplois accessibles aux jeunes peu qualifiés– que lorsque les institutions qui proposent des loisirs et des activités sportives ont un minimum de légitimité et ouvrent un espace dans lequel les adolescents peuvent mettre à distance leur ressentiment et réfléchir ensemble.

Si l'action municipale a eu peu de poids sur le déclenchement des émeutes elle a pu, lorsqu'elle était ouverte sur la reconnaissance de la pluralité des cultures, lorsqu'elle était en prise sur les jeunes, en abrégé la durée. C'est ce qui a pu donner une certaine efficacité aux tournées d'habitants, d'animateurs sociaux et d'élus locaux en voiture dans les villes pour essayer de calmer les émeutiers potentiels. Le prolongement des soirées d'émeutes ou leur cessation rapide pourrait être associé à la capacité de régulation de l'affrontement entre les jeunes et la police des municipalités. La qualité de l'effort fait pour faciliter l'intégration des migrants, les partenariats noués, l'implication des différentes composantes de la population dépendent de la capacité et de la volonté des élus de donner une reconnaissance à la société civile dans sa diversité. Les médiateurs locaux se trouvent dans plusieurs strates –syndicalistes, employés municipaux, militants associatifs, membres des classes moyennes ayant des engagements civiques. La capacité des municipalités à mobiliser ces acteurs de la vie civile pour interposer un tiers entre les jeunes et les forces de police a été très variable.

Un des éléments durables de la cohésion sociale au plan local est défini par la qualité du tissu associatif dans les villes. Le contexte général de l'action associative est marqué par des tendances lourdes et des dérives plus conjoncturelles. Au nombre des évolutions lourdes, la rétraction des associations laïques à vocation générale qui s'inscrivaient dans la perspective de l'éducation populaire. Cette rétraction que l'on constate partout est encore plus accentuée dans les communes qui ont perdu de la mixité sociale comme celles de Seine Saint-Denis. Et, dans l'ensemble, les liens des associations avec les services municipaux de la jeunesse, les services sociaux et ceux de la culture se sont distendus, privant les associations de légitimité et les municipalités d'ancrage dans la société civile. Cette dégradation de la vie civile, une variante française du syndrome « *bowling alone* », si elle est moins accentuée qu'aux États-Unis²⁰, mérite cependant d'être prise en considération.

Les réseaux militants caractéristiques de ces villes de l'ancienne ceinture rouge parisienne se sont affaiblis. Devant la poussée électorale de l'extrême droite au cours des années 1990, s'est développée une politique tacite qui consistait à ne pas embaucher « de Noirs ni d'Arabes » dans les services municipaux pour ne pas mécontenter un électorat populaire (Aulnay, Blanc-Mesnil, Sevran, Clichy, Montfermeil en Seine Saint Denis). On a vu en contrepartie se créer des associations identitaires et confessionnelles appelées à remplir en partie le rôle que jouaient les associations

²⁰ Du moins si l'on admet le diagnostic de R. Putnam.

laïques. Parfois les municipalités ont été tentées d'instrumentaliser ces associations avec des bonheurs divers. Il est vraisemblable que ces changements de politiques sont venus aggraver la crise que connaissaient les associations laïques animées par des membres des classes moyennes et la tendance dans de nombreuses villes à se reposer exclusivement sur des associations communautaires ou religieuses. La diminution dramatique du nombre de bénévoles s'est alors conjuguée avec une exigence de professionnalisation qui prive les associations de racines dans la société civile et accroît la coupure institutionnelle des quartiers populaires avec la municipalité.

De plus, force est de constater qu'au cours des années 2000-05, on a assisté à un désengagement de l'État dans certains domaines (par exemple les emplois-jeunes ou les subventions aux associations) qui a pu contribuer à déstabiliser les quartiers. A cet affaiblissement les liens sociaux dans les villes durant la dernière décennie, se sont ajoutés des éléments conjoncturels, dont le principal est certainement la suspension des crédits d'Etat aux associations dans tout le département de Seine Saint-Denis entre mars et septembre 2005²¹. Il est difficile d'objectiver l'effet massif en Seine Saint-Denis de la suspension des financements d'une gamme très large d'associations allant des *Femmes relais* aux Centres de formation professionnelle. Cependant, les indications convergentes fournies par de nombreuses associations montrent que le report des crédits, de mars à septembre 2005, a créé un attentisme généralisé et une démobilisation, altérant le tissu associatif déjà fragilisé. Depuis 2002, le remplacement systématique des *Chefs de projet* chevronnés des politiques de la ville par de très jeunes gens qui n'ont ni l'expérience, ni le crédit auprès des associations pour travailler en réseau, ont grevé les capacités d'action. En particulier dans la zone de Clichy-Montfermeil, on a assisté à une municipalisation des actions, c'est à dire à une réorientation de l'action envers les jeunes vers des buts « étroitement locaux » voire clientélistes. Ce qui a accentué la coupure entre les jeunes et les institutions. L'extension des émeutes dans le département de la Seine Saint-Denis a pu être favorisée par cette démobilisation publiquement organisée des associations,

Par ailleurs, il semble que plusieurs villes du département aient été réticentes à se saisir des projets de Réussite Educative²² qui leur auraient permis de poursuivre sur une plus large échelle les actions d'accompagnement à la scolarité. Aux yeux de ces acteurs locaux, ces dispositifs, basés sur le suivi de cohortes d'individus sont marqués du sceau du « libéralisme » et leurs paraissent rompre avec la philosophie antérieure de l'intervention sociale.

Localement les conséquences de la présence ou de l'absence d'une politique d'inclusion des minorités dans les institutions politiques municipales se sont combinés avec les difficultés associatives

²¹ Il s'agit des crédits déconcentrés d'Etat, administrés par le sous-préfet ville.

²² Nouveau dispositif de suivi individualisé du décrochage scolaire et social, mis en place en 2005.

et les problèmes de coordination des services municipaux. Les tensions sont d'autant plus vives que la société française s'est construite et se voit encore aujourd'hui avant tout comme une « communauté nationale de citoyens ». En conséquence, les effets de ces dysfonctionnements ont parfois été amplifiés par la posture prise par les élus, parfois au contraire réduits. Là où elle existait, la reconnaissance du travail des associations qui interviennent auprès des jeunes a pu réduire les incendies de gymnases ou d'école, là où au contraire le pouvoir local se montrait réticent à accorder cette reconnaissance, il a dû mobiliser beaucoup plus d'énergie pour 'éteindre le feu' et souvent les émeutes se sont prolongées. Ce déficit d'intégration politique locale distingue la France du Royaume-Uni où, globalement, les minorités sont mieux représentés dans les instances municipales.

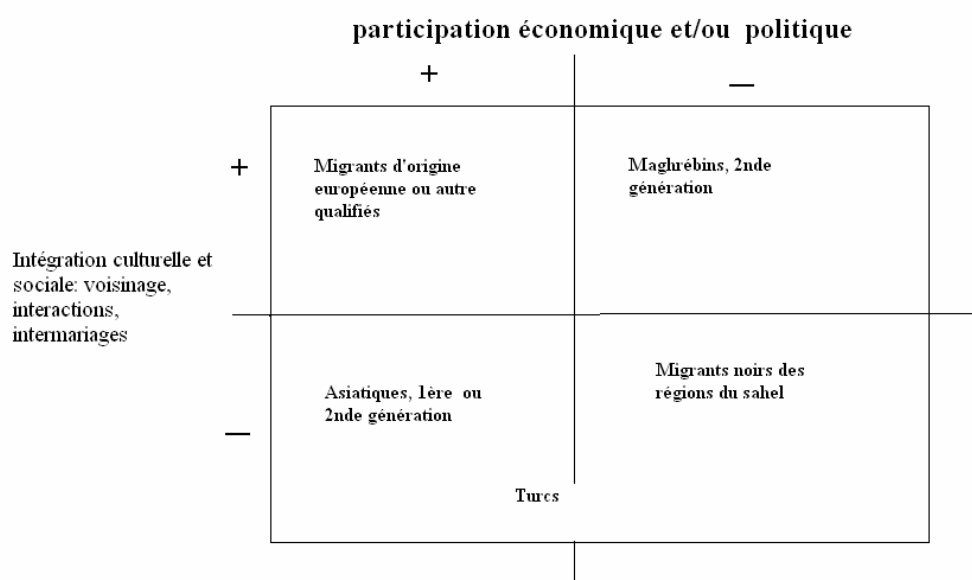


Figure 3 – Intégration et participation en France

3. Aliénation civique et demande de reconnaissance

L'analyse menée jusqu'ici est loin d'épuiser la dimension subjective du mécontentement. Il est difficile de ne pas voir dans les émeutes de novembre une demande forte adressée à l'Etat notamment de la part des adolescents issus de l'immigration. Demande à laquelle il a bien du mal à répondre, moins en raison de la forme d'interpellation –les violences urbaines– que parce qu'elle vient de minorités qui ne sont pas vues ni représentées comme des acteurs collectifs dans notre espace public. Cette difficulté à articuler les dimensions sociales et ethno-culturelles, inscrite dans notre histoire nationale et coloniale, dans nos textes fondateurs, nous singularise en Europe. Les interprétations en termes de déficit d'intégration, de faillite du « modèle républicain » ont souvent tendance aussi à durcir la critique d'une société jugée incapable de gérer sa diversité ethnique et culturelle. Sans nier cette réalité, il paraît dangereux de percevoir les tensions et les explosions récentes comme la conséquence *exclusive* d'une fragmentation de la société française sur une base ethnique ou culturelle et d'ignorer les déficits civiques que ces émeutes traduisent.

L'analyse de la géographie de nuits de novembre révèle que les villes qui ont connu des émeutes sont, de manière générale des villes où les taux d'abstention sont élevés en 2002 et 2007, où les formations d'extrême droite recueillent des scores sensiblement plus élevés que leur moyenne. Pas plus que le vote d'extrême droite, le mouvement des émeutes ne s'est limité à la périphérie des grandes villes. L'un et l'autre expriment des tensions associées à l'existence de cités dans une situation de fort contraste d'âge, de revenu, d'origine avec le reste de la ville. La présence dans les mêmes villes souvent dans des quartiers contigus de minorités ethniques importantes et de populations autochtones qui expriment une défiance envers les institutions politiques suggère que ces données politiques comme les taux d'abstention ou le vote protestataire d'extrême droite vont être corrélés avec les lieux des affrontements et d'incendies de voitures. Ces deux catégories de phénomènes ont, pour une bonne part la même matrice géographique celle de l'aliénation civique (cf. corrélations ci-dessous).

Tableau 2 – Corrélations entre l'intensité des émeutes de novembre, l'abstention au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2002 et le vote d'extrême droite des villes considérées

	Nombre de jours d'émeutes (4 modalités)	Abstentions 1 ^{er} tour 2002	Abstentions 1 ^{er} tour 2007
Abstention 2002	0.22**		
Abstention 2007	0.27***	0.25***	
Vote extrême-droite 2002	0.38***	0.36***	0.46***
Variation du nb d'inscrits 2002-07	- 0.08	0.00	- 0.19**
Vote S. Royal 2007	0.24***	0.25***	0.21**

seuil de 1%, *seuil de 1/1000

Abstentions au 1er tour de l'élection présidentielle de 2002, 2007.

% de suffrages exprimés recueilles par les formations d'extrême droite Front-National et Mouvement National Républicain.

% de suffrages exprimés recueilles par Ségolène Royal au second tour de l'élection présidentielle de 2007

On a parfois tendu à opposer deux réalités : les jeunes émeutiers et la population abstentionniste ou protestataire. Certes, les politiques de la ville ignorent souvent les quartiers pauvres situés sur une diagonale moins peuplée qui traverse l'Oise, contourne la Région parisienne vers la Bourgogne et descend par le massif Central au Sud. Dominique Lorrain a raison de pointer le fait que le « 9 4 » (il aurait pu choisir aussi bien le 9 3) est plus susceptible d'obtenir des moyens supplémentaires et une reconnaissance de ses demandes que ne l'est le département de la Meuse (le 5 5)²³. Or, dit-il, en termes de revenus par habitant et plus encore d'accès aux services publics, les Meusiens sont sensiblement moins bien lotis que les habitants même de grande couronne vivant en Ile de France. Certes, il faut reconnaître que s'il y a, à Verdun – comme à Villiers-sur-Marne, ville que l'auteur compare à Verdun – 28% de moins de 20 ans, il n'y a pas dans la Meuse l'équivalent du quartier des Hautes-Noues où la proportion de moins de 20 ans est de 36%. Mais est-ce une différence suffisante ? D. Lorrain suggère que les arbitrages politiques qui conduisent à agir dans les cités de la périphérie des grandes villes et de Paris sont très inéquitables et peuvent difficilement être fondés sur des écarts objectifs de ressources. La sollicitude publique pour le 93 ou le 94 , et l'abandon du 55 (la Meuse) serait d'ailleurs à l'origine d'un retrait de la vie civique qui se manifeste non pas bruyamment par les émeutes mais par le vote d'extrême droite. Ce qui tiendrait ces quartiers situés hors des grandes

²³ Communication au RC21, RFSP, 2006.

agglomérations à l'écart des politiques de la ville et des transferts publics ce serait précisément qu'ils ne protestent pas, qu'ils ne connaissent pas d'émeutes²⁴.

Sans nier la justesse des arguments concernant l'intensité des écarts, remarquons que des villes, qui ne sont pas différentes de Verdun dans la Meuse, ont connu des émeutes –Chalon sur Saône, Pau, Blois, Torcy et la Ricamarie, des villes de l'Oise comme Nogent ou Creil. Et réciproquement, le vote d'extrême droite affecte ou a affecté en Région parisienne bien des cités qui par ailleurs connaissent des émeutes (Clichy sous Bois, par exemple). Si, en règle générale, la violence est un mode privilégié d'expression du désespoir des jeunes des cités proches de Paris ou des grandes villes, celle-ci n'a pas épargné les zones excentrées, qui protestent par ailleurs par le vote d'extrême droite ou l'abstention. D'ailleurs des mouvements pour encourager l'inscription sur les listes électorales se sont développés dans la foulée des émeutes de 2005.

Et, comme le montre les corrélations et l'analyse multivariée présentée en annexe, protestations violentes et aliénation politique vont plutôt de pair. Les deux registres que sont le vote protestataire d'extrême droite ou l'abstention et les violences civiles ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, ils sont corrélatifs : les émeutes comme l'abstention ou le vote d'extrême droite traduisent une même aliénation de ces quartiers sur le plan de la vie civique. Nombreuses dans des quartiers sensibles où l'action publique est la plus développée, sans pour autant ignorer des quartier excentrés dans des zones peu urbanisées, les émeutes ont porté des demandes qui s'adressent de façon privilégiée à l'Etat, ce qui est particulièrement Français. Elles ont investit le débat public sur le double registre de l'exigence de reconnaissance symbolique face au mépris dégage par les propos du ministre de l'Intérieur et d'une reconnaissance en termes de besoins sociaux.

Cette relation entre des émeutes et une demande de protection ou d'intervention sociale n'est pas inédite. Une des interprétations les plus percutantes des émeutes raciales des années 1960 aux États-Unis montre que de décembre 1960 à février 1969, environ huit cents mille familles supplémentaires ont été ajoutées au rôle des bénéficiaires des aides publiques. Analysant la dynamique des émeutes dans les années 1960, R. Cloward et F. Piven ont développé une thèse iconoclaste : ils montrèrent que l'explosion des aides dans les villes du nord a correspondu à une réponse – délibérée ou non – aux désordres civils qui se sont produits dans les années 1960. Le mordant de la thèse de Cloward et Piven est certes de révéler cette correspondance entre l'aide publique et les émeutes, il est surtout lié au parti pris interprétatif, qui ressort du titre même de leur livre : *Regulating the poor*. Il

²⁴ On présente en annexe une série d'exemples qui ne prétend pas être exhaustive de ces situations.

oblige à réfléchir sur la fonction implicite des transferts sociaux. Une première lecture de l'analyse de Cloward et Piven est seulement critique. Sous les traits trompeurs d'une politique de redistribution et de solidarité, les aides sociales seraient en fait d'abord des actions pacificatrices à travers lesquelles le retour de la paix civile et la restauration de l'ordre public compteraient plus que l'amélioration du sort des plus pauvres²⁵ et la mise en place d'une véritable solidarité. Mais on peut faire une lecture différente qui consiste à dire que les politiques d'aide publique ont effectivement contribué à améliorer la situation des noirs qui étaient privés temporairement d'emplois en s'installant dans les villes du nord. Sans doute les aides n'ont-elles pas éteint l'incendie social, elles le suivaient de près, intervenaient sur les mêmes fronts, mais le décalage entre l'amélioration apportée par les aides et les attentes et/ ou le sentiment que l'action violente était le meilleur moyen d'attirer cette aide ont continué à favoriser les émeutes. Dans ce cas, les émeutes comme les priorités accordées aux villes ne peuvent être considérées uniquement en fonction des déficits objectifs, mais comme une combinaison de ces déficits et des rapports de force que l'action collective et la représentation politique déterminent aussi. Est-ce absurde et contraire à la démocratie ? Rétablir la paix civile, la cohésion sociale dans le sens le plus direct est-il un objectif illégitime ? N'est-ce pas l'enseignement le plus général des luttes sociales que de montrer qu'elles contribuent à réformer des situations. Bien évidemment elles donnent un avantage à ceux qui ont su se faire entendre.

Cela s'applique aussi à la France. Mais, de ce point de vue, il y a une extraordinaire asymétrie entre la capacité de l'extrême droite de donner une forme politique à la peur du crime diffuse des milieux populaires et la difficulté à représenter dans la sphère politique le désespoir actif des jeunes issu de l'immigration. Pendant les dernières décennies il y a eu une surexposition du problème des minorités dans la question sociale – à laquelle on tentait de répondre à gauche par les politiques sociales et auquel faisait face une dénonciation à droite des profiteurs de l'Etat social – mais simultanément au refus de son inscription dans les registres politiques ordinaires (vote, instances représentatives, etc.). D'un côté, les événements de novembre valident les politiques urbaines actuelles en faveur de la mixité sociale, et plaident en faveur d'un renforcement de leurs moyens. Il reste à définir les objectifs réels de cette mixité et à se prémunir contre les effets pervers des politiques engagées, notamment en ce qui concerne les deux piliers de la mixité, l'école et le logement. Pour

²⁵ Cette lecture foucauldienne d'une action publique, et qui reste en tant que telle une belle démonstration, passait bien dans les années 1970. Au début des années 2000, alors que les AFDC ont été supprimées et remplacées par des aides beaucoup plus conditionnelles (TANF), on porte un regard différent.

autant ne peut-on pas dire que, plaçant au centre du débat la question de la ségrégation urbaine, et de la relégation les émeutes posent indirectement des problème de la reconnaissance politique.

Il convient d'insister sur les tensions entre d'une part, un processus profond de diffusion des valeurs d'égalité et des principes politiques qui en découlent dans un cadre républicain laïque et d'autre part, des expériences résidentielle, scolaire, professionnelle, politique marquées par des inégalités – que l'on ne considère plus comme justes, légitimes et donc acceptables – et qui sont alors interprétées en termes de discriminations. La force du « modèle d'intégration français » se mesure à sa capacité précisément à fonctionner comme modèle normatif et politique pour penser et organiser sa place dans la société et son rapport aux autres. Les émeutiers de novembre 2005 prennent la devise Liberté-Égalité-Fraternité au mot. Cette prégnance du modèle politique français se retrouve dans les cibles, les stratégies et les propos des émeutiers, et de ceux, nombreux, qui tout en n'y participant pas directement « comprenaient » cette explosion sociale. Contrairement à ce qui s'est produit à plusieurs reprises aux États-Unis et en Grande-Bretagne, il n'y a pas eu en novembre d'affrontements entre « ethnies » ou « communautés », les violences n'ont jamais visé des groupes ethniques ou même sociaux spécifiques, les jeunes concernés s'adressaient au pouvoir politique, autant national que local.

On a suggéré que les émeutes avaient aussi trouvé leur source dans les frustrations qui mêlent des aspects consumériste et la symbolique de la reconnaissance²⁶. Le thème de la reconnaissance est indissociable du basculement d'une problématique des inégalités vers une problématique de la ségrégation et des discriminations, c'est à dire d'inégalités fondées sur l'origine culturelle et /ou le lieu de résidence et non le mérite ou le démerite²⁷. L'usage fréquent du mot respect – qui a le sens de demande de reconnaissance – a une connotation culturelle évidente parmi les jeunes élevés dans des familles maghrébines et parmi les jeunes musulmans d'Afrique noire. Il s'appuie sur la tradition ancienne de l'honneur, mais la déborde. Cette exigence est une forme moderne, sui generis transformée par les valeurs de l'individualisme d'accomplissement, exalté par les médias (Haenni, 2005)²⁸. Les acteurs des émeutes appartiennent à des couches de la jeunesse qui se trouvent dans l'incapacité d'atteindre les buts de vie qu'ils partagent avec les adolescents des classes moyennes –en raison de leur manque de réussite scolaire et des discriminations qui s'opèrent sur le marché du travail notamment, ils sont pris dans une tension, analysée jadis par Robert Merton, entre buts et moyens. Ce

²⁶ Le mot fait florès actuellement en France et en Allemagne : il faut en préciser la portée et les limites.

²⁷ Anhut & Heitmeyer écrivent en 2003 *Disintegration, recognition and violence*: « Social recognition appears from the desintegration approach perspective to be the consequence of social integration that is succeeding ».

²⁸ P. Haenni, *l'Islam de Marché*, Seuil, 2005. Les jeunes des cités veulent être vus comme des individus qui réussissent, qui ont de la *maille* et de la *meuf* comme ils disent. Il veulent passer à la TV, être reconnus.

phénomène n'est pas très spécifique, on le retrouve dans la plupart des pays d'Europe. Pourquoi l'explosion s'est-elle produite en France plus qu'ailleurs ?

Si l'exigence de reconnaissance comme 'victime sociale' n'est jamais devenue véritablement explicite, ce n'est pas parce que les émeutes n'avaient pas de sens politique, mais parce que ce sens n'a été porté par personne en dehors des jeunes acteurs eux-mêmes. C'est encore une fois à l'État que les jeunes émeutiers se sont adressés sans médiation. Tout se passe comme s'il y avait, particulièrement en France une fonction paternelle de l'État, qui n'est pas seulement l'arbitre entre les groupes en compétition pour l'accès à des ressources rares, mais le dispensateur direct de ces ressources. L'absence d'institutionnalisation politique n'est pas compensée par des formes d'organisation ou des revendications communautaires, dominées par tel ou tel groupe ethnique, racial ou religieux. C'est une différence radicale avec les Grande-Bretagne et les États-Unis, où la référence raciale et communautaire est plus systématique et plus structurante, sur le plan des affrontements eux-mêmes comme des revendications. De ce point de vue, ces émeutes, plus qu'une volonté de déstabilisation du cadre politique, confirment une fois de plus l'incapacité des structures politiques existantes à agir et recruter dans les quartiers les plus populaires et à représenter les intérêts des populations qui y vivent dans leur diversité.

On ne comprend pas pleinement ces émeutes si on ne les replace pas dans le cadre d'une élévation de la susceptibilité aux discriminations qui a été circonstanciellement mise à vif par les mots du ministre de l'Intérieur²⁹. Le mépris contenu dans ses propos s'est trouvé amplifié dans l'esprit des jeunes des cités pour qui les contrôles d'identité quotidiens ont nourri une exigence collective de respect avivé du fait des tensions Islam-Occident. Mais ce qui donne un ressort spécifique à ces émeutes, c'est d'abord la manière dont les inégalités d'accès aux positions sociales se combine avec les effets nouveaux, en France, de la ségrégation ethnique dans les quartiers pauvres. La ségrégation des populations issues des immigrations africaines est plus forte que celle des migrants venus d'Europe. Elle a des coûts considérables (scolarisation moins efficace, stigmatisation des populations et donc risque de chômage accru, délinquance, budget de transport plus élevé pour les ménages) et des effets cumulatifs (la moindre attractivité de ces quartiers dissuade les entreprises de s'y installer et chasse les habitants les plus mobiles). C'est le socle solide de cet épisode d'émeutes. Il s'inscrit dans la géographie des politiques publiques de la ville et en souligne à l'évidence les limites ; il est susceptible de nourrir une exigence de reconnaissance chez les jeunes issus de l'immigration qui prend la forme de ces frondes contre les institutions qui représentent à leurs yeux l'Etat, sa police.

²⁹ En visite dans une ville de la banlieue parisienne peu avant les émeutes, le Ministre avait assuré une habitante qu'il allait la « débarrasser de cette racaille », après avoir suggéré à propos d'un quartier de Saint Denis où il y a du commerce de drogue qu'il fallait le nettoyer au « Kärcher ».

Le fait que les émeutes n'ont pas trouvé de relais politiques et seulement partiellement des relais associatifs est caractéristique des limites de notre capacité à envisager cette inclusion politique. Il y a une timidité des institutions politiques à accueillir les minorités en tant que telles, et ce manque de prise en charge politique des minorités accentue encore plus l'asymétrie. Situés au cœur des débats, les membres des minorités n'existent guère sur le plan politique. En ce sens les émeutes de novembre se distinguent fortement des émeutes populaires du 19^e siècle – émeutes frumentaires à la campagne, révoltes du « lumpen » prolétariat des faubourgs urbains – qui ont le même caractère de révolte brute, la même ambivalence politique, mais où la revendication d'être vu, reconnu était absente. Une société qui exalte la performance, les réussites individuelles ostensibles voire ostentatoires donne à l'exigence de respect un sens qui n'est pas celui des sociétés hiérarchiques fondées sur la différenciation des rangs. Ces tensions sociales expriment des revendications de justice sociale, elle n'échappent pas à la concurrence entre les victimes pour la sollicitude publique. La protestation émeutière flirte avec le ressentiment, c'est là son ambivalence.

BIBLIOGRAPHIE

Haenni, Patrick. 2005. *L'Islam de Marché*. Paris, Seuil.

Khosrokhavar, Farhad. 1998. *L'Islam des jeunes*. Paris, Flammarion.

Anhut, Chris et Robert Heitmeyer. 2003. « *Disintegration, recognition and violence* ». <http://a.dorna.free.fr/RevueNo9/Rubrique2/R2SR1.htm>.

Cloward, Robert et Francis F. Piven. 1971. *Regulating the poor*. New-York, Random House.

Jobard, Fabien. 2006. « Sociologie politique de la racaille » in Hugues Lagrange et Marco Oberti. *Emeutes et protestations : une singularité française*. Paris, Presse de Sciences Po.

Lorrain Dominique. 2006. « La dérive des instruments. Les indicateurs de la politique de la ville et l'action publique ». *Revue Française de Science Politique*, 56.

Mazars Michel. 2007. « Les mineurs jugés au Tribunal de Bobigny lors des événements de novembre 2005 ». *Document pour le Conseil d'Analyse Stratégique*.

Rapport Observatoire National des ZUS, Paris, DIV, 2005.

ANNEXE

Régressions logistiques ordonnées #. Variables expliquées : nombre de jours d'émeutes ; log du nombre de voitures brûlées (recodé) ; vote protestataire Nombre de communes =210

Variable dépendante	Nb jours	Nb jours	Voitures brûlées	Vote protestataire
Modèle	1	2	3	4
% familles 6 personnes ou + dans la ville	6.6***		2.9**	
% de non diplômés dans la ville		3.1***		7.1***
% de population étrangère dans la ville		3.0**		4.8***
Ecart taux chômage commune/ unité urbaine	2.94**	2.17*	-	-3.0**
Intervention ANRU (oui/non)	2.4*	3.1**	2.3*	
Commune ayant une ZFU (oui/non)		-	2.8**	
Ségrégation ethno-culturelle ZUS/Commune	2.7**	2.6**	5.2***	
Pseudo_ R2	0.20	0.15	0.08	.12
Wald Chi2	80.5	83.3	66.7	59.0

Ordered logistic regression with Stata software. * significatif à 5%, **à 1% ,***à 1p. mille .

Variable dépendante : Nb de journées d'émeutes 0 = pas d'émeutes, 1=1 jour, 2= 2 à 7 jours, 3= plus d'une semaine ; log du nb de voitures brûlées recodé en 6 positions.

La variable de ségrégation est l'indice de dissimilarité entre français et étrangers en ZUS et hoirs ZUS. Nous l'avons linéarisée en considérant les écarts à la valeur modale.